



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 1843 /MBPE/DGD/DU 02 MARS 2017

(Diffusion Générale)

**Objet : Opérateur ayant reçu l'avis favorable
de la Commission d'agrément**

Réf. : Courrier commission d'agrément N° 006/MC/MIRAH/DGCI du 20/0/2017

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers, que conformément à la correspondance de la Commission d'agrément des professions touchant au commerce des animaux, des denrées animales et d'origine animale destinés à la consommation humaine visée en référence, **l'Etablissement SOGEMER SARL (Société Générale de la Mer), N° 02 IPP, et N° 02 IVFPC 17, a reçu l'avis favorable de ladite commission pour exercer, au titre de l'année 2017, les activités d'Importateur de produits de Pêche, de Viandes Foraines et Produits Charcutiers.**

J'invite en conséquence, l'ensemble des services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

Ampliations :

- MPMB/Cab
- FEDERMAR
- UGECI
- CGECI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- FNISCI
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

